



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par Eusèbe Sénécal & fils, Montréal.

Vol. XII, No 6.

MONTREAL, JUIN 1889.

{ Un an \$1.00  
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de trente centins par an pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pourvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Sénécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.”—RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée à M. J. C. Chapais, rédacteur du *Journal d'agriculture*, St-Denis (en bas), Q.

PARTIE OFFICIELLE.

Table des matières.

Betteraves à sucre—Concours important.....	81
Convention fédérale des sociétés d'industrie laitière etc.....	82
L'industrie laitière canadienne.....	86
Nos gravures.....	88
La sulfate de fer en agriculture.....	88
Correspondances—Étalon Hambletonian—Morgan—Edward Hanlan.....	89
Alimentation du bétail.....	90
Réponse à diverses questions.....	91
Palates—Vaches canadiennes.....	91
Demande de conférence.....	91
Engrais chimiques—Ensilage.....	91
Echo des cercles.....	92
Club d'Iberville de Château-Richer.....	96

Betteraves à Sucre—Concours important.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la lettre officielle qui suit, adressée à chacun des directeurs de nos trois écoles d'agriculture, savoir : Ste Anne Lapocatière, L'Assomption et Richmond.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation,  
Québec 1er mai 1889

Monsieur le directeur,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable commissaire de l'agriculture, dans le but d'encourager d'une manière spéciale le travail des élèves de votre école d'agriculture et stimuler leur ambition, a décidé d'offrir trois prix pour la meilleure culture d'un demi-acre de Betteraves à sucre. Le premier prix sera de \$25.00, le second prix de \$15.00 et le troisième prix de \$10.00.

Les prix seront donnés à ceux des élèves dont le travail aura été jugé le meilleur et le plus profitable, mais une des conditions essentielles sera que tout le travail exigé pour culture soit entièrement fait par l'élève lui-même.

Les prix seront décernés dans le mois de septembre par l'honorable Commissaire qui jugera lui-même le mérite de ce travail. Je demeure, avec considération, votre obéissant serviteur

(Signé) GEORGE LECTÈRE,  
Directeur de l'agriculture.

Nous sommes heureux de cette excellente innovation qui aura pour premier effet d'habituer davantage les élèves de nos écoles aux cultures des plantes sarclées, lesquelles sont vraiment la base de toute culture améliorante.

En choisissant de préférence la production des betteraves à sucre, l'honorable Commissaire encourage de plus l'étude d'une question d'intérêt majeur dans le moment actuel, savoir : Vaut-il mieux faire manger nos betteraves à sucre au bétail que de les vendre pour la production du sucre ? Cette question, fort complexe, ne relève pas du concours actuel, de sorte que nous n'en dirons rien aujourd'hui.

Tous admettront que le concours ainsi ouvert est de nature à produire d'excellents résultats puisqu'il habituera les élèves des écoles à toutes les opérations que nécessite la culture bien faite des légumes et aux avantages qui en découlent, tant pour la terre que pour le bétail. Il aura enfin l'effet de mieux faire apprécier une culture industrielle qui a indubitablement régénéré l'agriculture dans tout le nord du continent européen.

ED. A. BARNARD.